



J'AI UNE QUESTION À PROPOS DE LA LOPMI

Je suis Brigadier OPJ et je dois me présenter cette année au nouvel examen de B/C OPJ qui aura lieu en Mai prochain.

Compte tenu que nous allons tous passer B/C en juillet 2023, est ce que je dois quand même passer l'examen de B/C en Mai ou bien il sera par conséquent annulé ?

2 POSSIBILITÉS

Je prends contact avec mon délégué de service, mon bureau départemental ou régional

ou

J'envoie ma question par courriel à protocole@alliancepn.fr en précisant :

Vos coordonnées, votre affectation précise ainsi que votre cycle JOUR ou NUIT

Nous vous répondrons rapidement !

